



Bilan d'activité des services de l'État dans l'Aude

Les grands thèmes et les chiffres clés de l'État dans l'Aude

- Assurer la sécurité et la protection de la population
- S'engager au quotidien au service du public
- Favoriser les grands projets et soutenir les collectivités locales
- Soutenir et encourager le monde agricole et les territoires ruraux
- Protéger l'environnement et prévenir les risques environnementaux
- Développer l'économie et l'emploi
- Valoriser le Territoire

2016



● Sécurité routière



Alors que le nombre de morts sur les routes était à la baisse depuis 2012, l'année 2016 a vu ce chiffre augmenter sensiblement pour atteindre 43 tués, ce qui correspond à un taux de 119 tués par million d'habitants. Selon cet indicateur, l'Aude se classe en dixième position des départements de la région Occitanie.

En dépit de ce bilan humain très lourd, certains indicateurs ont baissé en 2016, comme le nombre d'accidents (-9%), le nombre de blessés hospitalisés (-3%) et celui de blessés légers (-20%).

En 2016, le plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR), doté d'un budget de 61 000 € ainsi que de 30 bénévoles « intervenants départementaux de sécurité routière », a permis la réalisation d'environ 80 actions locales, portées par les partenaires, dont les collectivités et leurs groupements.

On peut citer, à titre d'exemple, les « journées sécurité routière » organisées dans les collèges et lycées, qui ont impliqué 11 000 collégiens et lycéens.

● Sécurité publique

Délinquance générale - grandes tendances 2015/2016 :

La délinquance générale et les atteintes aux biens ont diminué respectivement de 1,63 % (soit -307 faits) et 3% (-358 faits) malgré une hausse des cambriolages (+3,63%). Concernant les atteintes volontaires à l'intégrité physique, elles se sont stabilisées (-0,23%). Les escroqueries et infractions économiques et financières ont, pour leur part, augmenté (+25,89%).

Lutte contre l'immigration irrégulière :

439 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés contre 405 en 2015 (+8,40%), et 113 départs forcés vers les pays d'origine (hors Schengen) ont été mis en œuvre contre 73 en 2015 (+54%).

DELINQUANCE GENERALE	2015	2016	%
	18823	18516	-1,63%
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) dont :	2613	2607	-0,23%
Atteintes Aux Biens (AAB) dont :	11926	11568	-3,00%
- Vols avec effraction	2509	2600	3,63%
Délinquance liée à l'automobile (Index 34 à 38)	3124	3178	1,73%
- Vols de véhicules (Index 35)	647	528	-18,39%
- Vols à la roulotte (Index 37)	1583	1791	13,14%
Escroqueries et Infractions Eco et Fin (EIEF) dont :	1456	1833	25,89%
	2015	2016	Tendance en Pts
TAUX D'ELUCIDATION	37,15%	37,90%	0,75

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DE LA POPULATION (suite)

Polices administratives - quelques chiffres

Armes :

- environ 500 décisions relatives aux armes (autorisations, habilitations explosifs, convoyeurs de fonds et armuriers) ont été rendues ;
- 1 706 récépissés de déclaration et 58 cartes européennes d'armes à feu ont été délivrés.

Gens du voyage :

- 15 arrêtés préfectoraux ont été mis en œuvre (contre 8 en 2014 et 2015) ;
- 3 arrêtés ont été attaqués en référé devant le tribunal administratif de Montpellier qui les a validés.

Débits de boissons :

- 211 contrôles de déclarations de débits de boissons ont eu lieu, contre 336 procédures au total en 2015 ;
- 26 procédures de transfert de débits de boissons ont été engagées ;
- 3 avertissements ont été prononcés et 1 procédure de fermeture administrative a été engagée.

Feux d'artifice :

- 61 déclarations de spectacles pyrotechniques ont été instruites (contre 52 en 2015).

Prévention de la délinquance (les fonds de prévention)

Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) :

- 4 345 € ont été octroyés pour l'achat de gilets pare-balles pour les polices municipales, soit 19 gilets pour 3 communes ;
- 293 375 € ont été mobilisés pour la sécurisation de 53 établissements scolaires.
- 96 932 € ont été alloués à des projets en faveur des jeunes exposés, la lutte contre les violences et pour la tranquillité publique.

Vidéoprotection :

- 18 dossiers d'équipement (244 caméras) de communes ont été instruits et deux d'entre elles ont reçu des subventions pour un total de 44 000 € ;
- 216 autorisations d'installation de la vidéoprotection dans les établissements recevant du public (ERP) pour 2 300 caméras ont été accordées.



Prévention de la radicalisation

- Un suivi hebdomadaire est assuré en Préfecture avec les forces de sécurité, et un suivi mensuel est réalisé avec la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN), le Conseil départemental, des associations, des professionnels de santé, ...
- 25 000 € ont été consacrés à la prévention de la radicalisation : séminaires de formation et de sensibilisation, actions dans les établissements scolaires, groupes de parole en faveur des familles touchées par la radicalisation d'un proche.
- Des groupes de travail et des plans d'actions de prévention primaire ont été initiés au sein de chaque comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).



La sécurité, dans l'Aude, c'est :

- 306 policiers, dont 11 pour le renseignement territorial, renforcés par 15 réservistes ;
- 543 gendarmes, renforcés par 225 réservistes ;
- 2 500 militaires (Terre, Air, Mer), renforcés par 200 réservistes opérationnels et 6 réservistes citoyens ;
- 82 douaniers ;
- 42 policiers aux frontières.



Sécurité civile

Prévention :

- plus de 200 établissements recevant du public (ERP) et 30 terrains de campings ont été contrôlés ;
- plus de 300 dossiers de manifestations sportives ont été instruits ;
- l'organisation des grands rassemblements à enjeux de sécurité publique a donné lieu à une cinquantaine de réunions préparatoires.

Gestion de crises et des événements :

- 132 communes sur 144 soumises à un plan communal de sauvegarde (PCS) obligatoire en sont dotées ;
- 84 communes non soumises à PCS en sont également pourvues ;
- 2 200 hectares de forêt ont brûlé en 2016 (bilan le plus élevé depuis 30 ans, fermetures des massifs, 4 activations du Centre Opérationnel Départemental (COD),...);
- le département de l'Aude a accueilli 12 visites officielles dont celles du Premier Ministre (juillet) et du Président de la République (novembre) ;
- la question des rassemblements festifs à caractère musical fait l'objet d'un suivi particulier ; dans ce cadre, un guide de lutte contre les événements non autorisés a été élaboré.

Exercices :

- un exercice « accident d'avion » a été réalisé à l'aéroport de Carcassonne ;
- la Préfecture a participé à 4 exercices de l'Éducation nationale sur la mise en sûreté des élèves en cas d'intrusion, avec pour 2 d'entre eux, l'activation de sa cellule de crise ;
- un exercice « tuerie de masse » a été organisé à Limoux.



Protéger les consommateurs, et garantir la sécurité alimentaire

- L'État a procédé à 524 inspections dans les établissements agroalimentaires et 30 enquêtes prioritaires ont été réalisées dans la grande distribution et les autres secteurs.
- 139 procès-verbaux ont été établis et 7 établissements ont été contraints à des fermetures administratives ou à des suspensions d'activité.

La mobilisation de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSP) a été forte sur la thématique de la protection animale dans les abattoirs de boucherie ainsi qu'au sein des élevages de la filière avicole dans le cadre des mesures nationales de surveillance et de prévention de l'influenza aviaire.

Protéger les plus démunis

- Les travaux d'élaboration du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) ont été lancés, dans une démarche partenariale copilotée par l'Etat et le Département.
- Le Schéma départemental de soutien aux familles (SDSF) a été signé le 8 juin 2016.



- Des moyens importants ont été mobilisés au bénéfice de l'hébergement d'urgence, avec 145 places en 2016, auxquelles s'ajoutent des nuitées d'hôtel. 3 370 demandes d'hébergement d'urgence ont été traitées.
- On note une augmentation conséquente de l'offre d'hébergement pour les demandeurs d'asile, migrants et réfugiés dans le cadre de la crise migratoire, notamment avec la mise en place de Centres d'accueil et d'orientation (CAO), la création d'un nouveau Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) à Limoux, et la mobilisation d'une offre de logements destinés aux réfugiés.

- 308 recours « DALO » (droit au logement opposable) ont été traités, dont 139 décisions favorables conduisant au relogement.
- Le dispositif de prévention des expulsions locatives a été réorganisé, afin de traiter les dossiers le plus en amont possible.

Accompagner le dispositif du Service Civique

277 organismes audois ont un agrément afin d'accueillir des jeunes en mission de Service Civique, dont 84 sont des agréments locaux. Ces structures d'accueil ont accueilli 407 jeunes au cours de l'année 2016. Depuis le lancement du Service Civique en 2010, 834 jeunes sont passés par le dispositif dans l'Aude.

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DE LA POPULATION (suite)

Protéger les mineurs et les sportifs

- 164 accueils collectifs de mineurs et 60 établissements d'activités physiques et sportives ont été contrôlés.
- 140 brevets nationaux de sécurité et de sauvetage aquatique, 280 brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et 203 cartes professionnelles d'éducateurs sportifs ont été délivrés.

Renforcer la cohésion sociale

- Les actions de la politique de la ville se poursuivent pour améliorer la vie de la population dans les quartiers en difficultés dans le cadre de 4 contrats de ville représentant 10 quartiers et 24 394 habitants.
- 1 118 554 € d'aides ont été octroyées.
- L'État a soutenu les dispositifs d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences.
- 29 emplois d'éducateurs sportifs et 26 emplois d'adultes-relais ont été financés, respectivement à hauteur de 645 169 € et 426 697 €.

Par ailleurs, l'État a financé à hauteur de 4,14 M€ un plan pluriannuel au bénéfice de 385 logements locatifs sociaux publics et de 363 logements privés.

S'ENGAGER AU QUOTIDIEN AU SERVICE DU PUBLIC

Afin de faciliter l'accès des services au public, un schéma d'accessibilité des services au public (*1^{er} de France et unique à ce jour*) a été signé le 8 juillet 2016 en présence du Premier Ministre. Par ailleurs, 14 maisons de services au public ont été déployées sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec La Poste et les collectivités.

Présence des services de l'État sur le Net :



- 300 000 visites du site internet interministériel



- 10 742 abonnés sur Facebook



- 2 416 followers sur Twitter

Actions de communication :

- Plus de 1 500 actions de communication (communiqués de presse, invitations presse, publications sur les réseaux sociaux, etc.) ont été menées.

Délivrance de titres :

- 96 006 titres ont été délivrés par la Préfecture dans les délais annoncés dans la charte qualité labellisée par l'AFNOR : « QUALIPREF 2.0 » (par exemple, le temps d'attente pour des demandes de titre ou d'immatriculation SIV au guichet est de moins de 20 minutes alors que la cible QUALIPREF est de 40).

La dernière enquête QUALIPREF montre que 94,92 % des usagers sont satisfaits (accueil physique, téléphonique et site Internet).

La Préfecture dans l'Aude c'est :

- 120 agents à Carcassonne
- 21 agents à la Sous-Préfecture de Narbonne
- 9 agents à la Sous-Préfecture de Limoux

Appuyée par ses 2 DDI :

- 179 agents à la DDTM
- 64 agents à la DDCSPP





● L'État facilitateur

Appui des projets structurants du territoire

Parmi les grands projets structurants du territoire on peut citer, par exemple : le réaménagement du centre ancien de Trèbes, la création d'une Maison de l'État à Limoux, le projet d'agrandissement portuaire de Port-La-Nouvelle...

Le projet de l'Opération Grand Site de la Cité de Carcassonne a été validé au niveau national.

Aménagement des quartiers

L'État a poursuivi l'accompagnement des opérations ANRU de Narbonne et de Carcassonne :

- programme pluriannuel de Carcassonne : 13,6 M€ pour un programme de travaux de 76 M€ ;
- programme de Narbonne (concernant le quartier des Peupliers) : une aide de 4 M€ est envisagée.

Soutien à la vie locale

L'État encourage la création de communes nouvelles. En 2016, deux communes nouvelles ont été créées : Quillan, par fusion de Quillan et Brenac, et la commune du Val de Lambron, par fusion de Caudeval et Gueytes-et-Labastide.

● L'État accompagnateur (ingénierie de projets et financements)

L'État a alloué :

- 42 M€ pour le déploiement du très haut débit ;
- 34,2 M€ pour la résorption des zones blanches ;
- 365 M€ pour le soutien au budget des collectivités territoriales.



La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) représente une des sources de financement de l'État aux communes et établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre. En 2016, la DETR a subventionné 166 projets, dont l'aménagement du Grand Bassin sur le Canal du Midi à Castelnaudary, la desserte VRD du pôle éducatif de Lézignan et le réaménagement du complexe sportif de Belvèze du Razès, à hauteur de 5,6 M€.

Le fonds d'aménagement et de développement des territoires (FNADT) a soutenu 12 projets, dont la requalification du centre ville de Sigean, le pôle territorial de coopération économique (PTCE) de Limoux (PTCE 3.EVA : Expérimenter, Entreprendre, Ensemble dans la Vallée de l'Aude) et la réhabilitation de la salle polyvalente de Bram dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Centre-Bourg, pour un montant de 0,9 M€.

Le fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL) - créé par la loi de finances pour 2016 – a financé 26 projets dont la requalification du jardin André Chénier à Carcassonne, l'aménagement de la zone de loisirs du Saint-Bertrand à Quillan et l'amélioration de l'éclairage public à Narbonne, à hauteur de 6,7 M€.

● L'État garant de la légalité

Par le contrôle de légalité, 44 300 actes ont été sécurisés juridiquement en 2016 ; dans ce cadre, près de 130 lettres d'observation ont été envoyées aux communes.

L'État apporte son soutien aux élus par différentes actions (conseils, pédagogie, circulaires explicatives, réunions thématiques de travail).



SOUTENIR ET ENCOURAGER LE MONDE AGRICOLE ET LES TERRITOIRES RURAUX

Aides européennes

- 51,4 M€ d'euros ont été versés pour 4 841 exploitants au titre de la Politique Agricole Commune.

Plan Loup

Des comités loup, présidés par Mme la sous-préfète de Limoux, se sont tenus afin d'assurer le suivi du plan mis en place. Les éleveurs ayant eu des animaux tués par le loup (53 ovins) ont perçu une indemnisation d'un montant total de 14 000 €. Afin d'assurer la défense des troupeaux, 9 arrêtés d'autorisation de tirs de défense ont été signés.

Soutien aux agriculteurs en difficultés

- Un soutien a été apporté aux Jeunes Agriculteurs sinistrés par les incendies de Bize et de Tuchan.
- Les viticulteurs ayant eu une perte quantitative de plus de 30 % ont vu leur demande appuyée par l'État pour l'achat de moules et de raisins.

Autres mesures

- 230 exploitants ont été aidés, au titre de l'installation des Jeunes Agriculteurs.
- Une politique départementale de lutte contre les friches, en partenariat avec le monde agricole, le Conseil départemental et les établissements publics de coopération intercommunale, a été mise en place.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- L'État a effectué :

- 96 inspections d'entreprises classées ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) ;
- 3 500 contrôles pour la qualité des eaux d'alimentation, 1 235 contrôles des eaux de piscine et 400 contrôles des eaux de baignades.



- L'État a assuré le suivi de la lutte contre la cabanisation, démarche engagée depuis 2014 par la Sous-Préfecture de Narbonne, grâce à :

- l'élaboration d'un guide pratique à destination des élus et la signature d'une charte d'environnement partenarial ;
- l'organisation de comités techniques et de groupes de travail thématiques.

Prévention

- 6 plans de prévention des risques ont été approuvés, et 4 d'entre eux ont d'ores et déjà été mis en place.
- Des plans de prévention du risque inondation sont en cours d'élaboration dans 42 communes audoises (Haute Vallée de l'Aude et Berre).
- Un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre pour la problématique liée au bassin versant de la Berre à partir des recommandations du rapport d'audit : dans ce cadre, le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de Sigean a été appliqué par anticipation.

Programme d'action de prévention des inondations (PAPI)

- PAPI 2 (2015-2020) : 1,6 M€ ont été octroyés pour la première année de mise en œuvre du PAPI 2.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Soutien aux entreprises en difficultés

Pour aider à améliorer les pratiques « Ressources Humaines » des professionnels des Hôtels Cafés Restaurants et de l'hôtellerie de plein air avec l'appui des syndicats professionnels et de salariés, l'Etat a signé et financé une charte qui permet un accompagnement individuel, personnalisé et gratuit de 30 entreprises en vue d'obtenir le label « Charte de Confiance ». La charte prévoit aussi un accompagnement collectif avec la création d'un club RH Tourisme, dédié à toutes les filières du tourisme, qui organise des ateliers gratuits, des conférences et des rencontres.



Une charte de lutte contre le travail illégal a été signée entre l'Etat, la FFB, la CAPEB, l'URSSAF, la Caisse des congés payés du BTP et la justice pour une concurrence respectueuse des règles.

L'Etat a mis en place une aide à l'embauche « embauche PME » de 4000 € au total soit 500 € par trimestre. Pour l'Aude **7742** ont été traitées.

L'Etat a poursuivi l'accompagnement des entreprises en réunissant le comité départemental de suivi des entreprises présidé par Mme le Sous-Préfet de Narbonne auquel participe la DDFIP, la DIRECCTE, ainsi que la BDF. Il a accompagné les entreprises en difficulté via l'activité partielle, la « médiation de la sous-traitance » pour maintenir leur activité et via l'homologation des plans de sauvegarde.

462 772 heures d'activité partielle ont été autorisées soit - 22 % par rapport à 2015. **52 379 heures** ont été réellement utilisées soit - 36% par rapport à 2015. Le montant financé par l'Etat s'élève à **399 807 €**

L'Etat a aussi signé 3 conventions de revitalisation, pour un montant de **558 226 €** permettant la compensation sur le territoire de la perte de 115 emplois. En ce qui concerne les ruptures conventionnelles procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. (*Elle n'est possible que pour les contrats de travail à durée indéterminée (CDI)*). L'Etat a reçu 2467 demandes soit +13% par rapport à 2015. Il en a homologué 2125 soit +7,5% par rapport à 2015.

Responsabilité Sociétale des Entreprises

L'état a signé en 2016 une charte « **entreprise et quartiers** » avec FACE AUDE et financé les actions mobilisant 20 entreprises pour favoriser l'insertion des publics des quartiers politiques de la ville. Les actions prévues [Appui/coaching](#) des porteurs et porteuses de projet de création d'activité et des jeunes TPE (Toute Petite Entreprise), développement d'une meilleure connaissance de l'entreprise et de ses attendus pour les demandeurs d'emploi (temps d'échanges avec les entreprises, mises en situation professionnelle, [simulations d'entretien](#), visites d'entreprises) et développement d'outils facilitant la rencontre entre le.la futur.e employeur.e et le.la candidat.e ([CV Vidéo](#), [journée emploi](#) ...).

Emploi des publics les plus éloignés du travail

Priorité donnée aux jeunes

L'état à travers l'emploi d'avenir a permis aux jeunes sans diplômes d'accéder à une première expérience professionnelle et à la qualification. 478 jeunes ont bénéficié de la mesure en 2016 pour un montant de plus 8.9 M€.

Autre mesure phare de l'Etat, la Garantie Jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective par les missions locales et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. Elle a bénéficié dans l'Aude à 1732 jeunes depuis le début du dispositif.



Autres priorités : les chômeurs de longue durée

Par le contrat d'accès à l'emploi (CAE), l'Etat a facilité l'accès à l'emploi de **1795 personnes** en 2016 pour un montant de **plus de 12,5 M€**

De très belles réussites professionnelles et de beaux parcours à la clé pour les bénéficiaires de ces dispositifs jeunes ou moins jeunes avec des transformations nombreuses en CDI.

De plus l'Etat finance l'accueil de 732 personnes dans 33 structures d'insertion par l'Activité Economique (SIAE) pour plus de **5 M€**

Deux nouveaux chantiers d'insertion ont vu le jour et pu être financés en 2016 dans le limouxin :

- L'ACI LAB dans le secteur numérique avec le nouveau métier de forgeron numérique
- La Mairie d'Alet autour de la rénovation du patrimoine.



VALORISER LE TERRITOIRE

Promouvoir la transition énergétique des territoires

- Un club transition énergétique a été créé.
- Les acteurs régionaux de la transition énergétique se sont mobilisés autour des projets des collectivités locales lors du dernier AMI TEPCV (appel manifestation d'intérêt - territoire à énergie positive pour la croissance verte).
- 4 territoires dont 2 nouveaux territoires conventionnés TEPCV ont fait l'objet d'une extension.
- 5,2 M€ de subventions d'État ont été versés pour 47 projets d'énergies renouvelables, sur un montant total d'opérations de 7,4 M€.

Accompagnement en amont des démarches intercommunales de planification

- 2 journées de sensibilisation des élus relatives aux deux premiers Plans locaux d'urbanisme Intercommunaux (Pays de Sault et Limouxin) ont été organisées.
- 2 conférences ont permis de présenter les outils de planification aux maires.

Valorisation de la richesse environnementale du territoire

- L'État a accompagné 33 sites Natura 2000 dont l'animation a été financée à 100 % (564 845 € en 2016, dont 211 511 € de l'État et 353 333 € du Fonds européen agricole pour le développement rural).
- Les premières synergies entre l'action Natura 2000 et la politique Espaces naturels sensibles du Conseil départemental ont été mises en place.

